

# Activités minières 2009 - Supplément

Relevé annuel des dépenses d'exploration minière, de mise en valeur du gîte, d'aménagement du complexe minier, d'immobilisations et de réparations

**Date limite de réception : avant le 15 mars 2010**

Ces renseignements sont recueillis en vertu de la *Loi sur la statistique*, Lois révisées du Canada 1985, chapitre S-19.

En vertu de cette loi, il est obligatoire de remplir le présent questionnaire.

Confidentiel une fois rempli.

If you prefer to receive this questionnaire in English, please check  or call us toll-free at 1 800 345-2294

**FORMULAIRE AM9**

Veillez corriger les renseignements de l'étiquette préimprimée, **si nécessaire**, dans les cases correspondantes ci-après :

Appellation légale	Personne-ressource pour la correspondance		
Nom commercial	Titre		
Endroit	Adresse		
Genre de propriété ( <i>Veillez voir le guide de déclaration</i> )	Numéro de téléphone	Poste	Numéro de télécopieur
	( ) -		( ) -
	Courriel		
Veillez déclarer les dépenses pour la période du <b>1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2009</b> :	<b>Réservé à Statistique Canada</b>		
	<input type="checkbox"/> Courriel	<input type="checkbox"/> Vérif.	<input type="checkbox"/> Corr.

## INTRODUCTION

### Confidentialité

La loi interdit à Statistique Canada de publier des statistiques recueillies au cours de la présente enquête qui permettraient d'identifier une entreprise. Les données déclarées dans le présent questionnaire resteront strictement confidentielles. Les dispositions de la *Loi sur la statistique* qui traitent de la confidentialité ne sont modifiées d'aucune façon par la *Loi sur l'accès à l'information* ou toute autre loi.

### Autorité

Cette déclaration est exigée en vertu de la *Loi sur la statistique*, Lois révisées du Canada, 1985, chapitre S19, de la *Loi sur le Ministère des Ressources naturelles* et de la loi sur les mines ou de la loi sur la statistique de chaque province. Les résultats du relevé sont donc communiqués aux organismes suivants et l'utilisation des données est régie par ces lois.

## POUR REMPLIR LE QUESTIONNAIRE, VEUILLEZ CONSULTER LE GUIDE DE DÉCLARATION

### 1. Entreprises en participation\*

(*Voir le Guide de déclaration, directives générales 2*)

- a) Votre déclaration vise-t-elle une entreprise en participation?  
1  Oui 2  Non
- b) Si oui, votre déclaration vise-t-elle l'ensemble de l'entreprise?  
1  Oui 2  Non
- c) Donnez la liste des autres participants et leur degré de participation
- |  |  |   |
|--|--|---|
|  |  | % |
|  |  | % |
|  |  | % |

### 2. Changement de propriétaire

- a) L'entreprise a-t-elle changé de propriétaire en 2009?  
1  Oui 2  Non
- b) Si l'entreprise a été vendue en 2009, indiquez le nom et l'adresse du propriétaire actuel
- Nom
- Adresse
- c) Si l'entreprise a été achetée en 2009, indiquez le nom et l'adresse de l'ancien propriétaire
- Nom
- Adresse

### 3. Renseignements généraux :

- a) Principal genre d'opération minière visée par la déclaration
- b) Lieu visé par la déclaration
- c) La raison sociale de l'entreprise

\* Un astérisque indique qu'une définition est donnée dans le Guide de déclaration.

**Section 1 - Dépenses d'exploration minière, de mise en valeur du gîte et d'aménagement du complexe minier 2009 (Dépenses courantes et dépenses en capital)**

Indiquez tous les montants en dollars (\$) canadiens

**Dépenses d'exploration et de mise en valeur du gîte - Hors d'un site minier**

Zone minière et/ou terrain	Dépenses pour travaux physiques et levées sur le terrain	Locations à bail et autres dépenses foncières	Dépenses d'administration et frais généraux à la mine	Dépenses du siège social dans la province où l'exploration a lieu	Totaux
(1)	\$ (2)	\$ (3)	\$ (4)	\$ (5)	\$ (6)
1.1 .....					
.....					
.....					
.....					
.....					
1.2 TOTAUX	125	126	127	128	129 <b>CASE A</b>

**Dépenses d'exploration et de mise en valeur du gîte - Sur un site minier**

Zone minière et/ou terrain	Dépenses pour travaux physiques et levées sur le terrain	Locations à bail et autres dépenses foncières	Dépenses d'administration et frais généraux à la mine	Dépenses du siège social dans la province où l'exploration a lieu	Totaux
(1)	\$ (2)	\$ (3)	\$ (4)	\$ (5)	\$ (6)
1.3 .....					
.....					
.....					
.....					
1.4 TOTAUX	154	155	156	157	158 <b>CASE B</b>

**Aménagement du complexe minier**

Zone minière et/ou terrain	Dépenses pour travaux physiques et levées sur le terrain	Locations à bail et autres dépenses foncières	Dépenses d'administration et frais généraux à la mine	Dépenses du siège social dans la province où l'exploration a lieu	Totaux
(1)	\$ (2)	\$ (3)	\$ (4)	\$ (5)	\$ (6)
1.5 .....					
.....					
.....					
.....					
1.6 TOTAUX	183	184	185	186	187 <b>CASE C</b>

## Section 2 - Dépenses en immobilisations et en réparations 2009\*

Codes d'immobilisations (Voir le Guide de déclaration, page 4)		(Indiquez les montants en dollars (\$) canadiens)				
		Dépenses réelles 2009				
		Immobilisations neuves, (inclure les immobilisations usagées importées)	Achat d'immobilisations usagées Canadiennes*	Rénovation, réfection, remise à neuf, remise en état, restauration*	Total des dépenses en immobilisations* (somme des colonnes 2, 3 et 4)	
Colonne (1)	\$ (2)	\$ (3)	\$ (4)	\$ (5)		
2.1	Terrains et droits miniers*	188				
2.2	Construction résidentielle*	189	190	191		
2.3	<b>**Codes 1005 - 5999</b>	<b>Construction non résidentielle*</b>				
194		195	196	197	198	
201		202	203	204	205	
208		209	210	211	212	
215		216	217	218	219	
222		223	224	225	226	
229		230	231	232	233	
236		237	238	239	240	
243		244	245	246	247	
250		251	252	253	254	
257		258	259	260	261	
264		265	266	267	268	
271		272	273	274	275	
		2.4 Total construction non résidentielle Le total de la case D doit égalier le total de la Section D, lignes 18.1.1 plus 18.1.1.1 colonne 8 du formulaire MIN-EX4R de Ressources naturelles Canada.			278	<b>CASE D</b>
2.5	<b>**Codes 6001 - 9099</b>	<b>Matériel et outillage*</b>				
398		399	400	401	402	
405		406	407	408	409	
412		413	414	415	416	
419		420	421	422	423	
426		427	428	429	430	
433		434	435	436	437	
440		441	442	443	444	
447		448	449	450	451	
454		455	456	457	458	
461		462	463	464	465	
468		469	470	471	472	
475		476	477	478	479	
482		483	484	485	486	
489		490	491	492	493	
496		497	498	499	500	
503		504	505	506	507	
510		511	512	513	514	
		2.6 Total matériel et outillage Le total de la case D doit égalier le total de la Section D, lignes 18.1.2 plus 18.1.2.1 colonne 8 du formulaire MIN-EX4R de Ressources naturelles Canada.			517	<b>CASE E</b>
<b>** Si d'importantes dépenses sont déclarées pour d'autres groupes d'immobilisations (codes se terminant par 99), veuillez en donner une description à la page 5.</b>						
2.7 Dépenses non capitalisées pour la réparation et l'entretien*		Construction non résidentielle (1)		Matériel et outillage (2)		
Les cases 638 et 639 doivent égalier la ligne 18.2.1 et la ligne 18.2.2 colonne 8 du formulaire MIN-EX4R de Ressources naturelles Canada		638		639		
		.00		.00		

## Section 3 - Détail sur les dépenses en immobilisations

		Construction non résidentielle	Matériel et outillage
		\$	\$
3.3	Quel est le coût total de vos travaux en cours à la fin de l'année?*(Ces coûts en capital doivent être déclarés comme dépenses en immobilisations dans l'année où ils sont survenus)	676	677
3.4	Si vous capitalisez vos immobilisations louées selon les recommandations de l'Institut canadien des comptables agréés, quelle est la valeur totale des actifs acquis par location?*	682	683

## Section 4 - Variation des dépenses en immobilisations d'une année à l'autre\*

Veuillez cocher la ou les raisons expliquant les <b>variations importantes</b> du TOTAL des dépenses en immobilisations par rapport à l'exercice précédent.	Construction non résidentielle	Matériel et outillage
	<b>Case D</b>	<b>Case E</b>
<b>AUGMENTATION</b>	(Cochez les cases appropriées)	
4.1 Lancement de nouveau(x) projet(s) d'envergure	701 <input type="checkbox"/>	702 <input type="checkbox"/>
4.2 Élargissement de projet(s) existant(s)	705 <input type="checkbox"/>	706 <input type="checkbox"/>
4.3 Reprise ou recommencement d'un projet	709 <input type="checkbox"/>	710 <input type="checkbox"/>
4.4 Augmentation des coûts de projet(s)	713 <input type="checkbox"/>	714 <input type="checkbox"/>
<b>DIMINUTION</b>		
4.5 Mise en suspens (temporaire ou non) de projet(s)	717 <input type="checkbox"/>	718 <input type="checkbox"/>
4.6 Annulation ou abandon de projet(s)	721 <input type="checkbox"/>	722 <input type="checkbox"/>
4.7 Projet(s) terminé(s)	725 <input type="checkbox"/>	726 <input type="checkbox"/>
4.8 Réduction de la taille de projet(s) existant(s)/Prolongation du calendrier de projet(s)	729 <input type="checkbox"/>	730 <input type="checkbox"/>
4.9 Autre(s) (veuillez préciser) : <input type="text"/>	733 <input type="checkbox"/>	734 <input type="checkbox"/>

## Section 5 - Aliénation et vente d'immobilisations\*

Codes d'immobilisations (Voir le Guide de déclaration, page 4)	Prix de vente	Coûts d'immobilisations accumulées*	Âge
Colonne (1)	\$ (2)	\$ (3)	Années (4)
5.1 Terrains et droits miniers	735	861	
5.2 Construction résidentielle	736	737	738
5.3	<b>**Codes 1005 - 9099 Construction non résidentielle / Matériel et outillage</b>		
739	740	741	742
743	744	745	746
747	748	749	750
751	752	753	754
755	756	757	758
759	760	761	762
763	764	765	766
767	768	769	770
771	772	773	774
775	776	777	778
5.4 Totaux	779	CASE H 780	CASE I

\*\* Si d'importantes dépenses sont déclarées pour d'autres groupes d'immobilisations (codes se terminant par 99), veuillez en donner une description à la page 5.

## Section 6 - Utilisation de la capacité\*

- 6.1 En 2009, à quel pourcentage de la capacité, fonctionnait cette mine? 849    %
- On définit la capacité comme la production maximum possible dans des conditions normales. En ce qui concerne ces dernières, veuillez suivre les pratiques d'exploitation de l'entreprise en matière d'utilisation des installations de production, des heures supplémentaires, du travail en équipes, des congés etc. Si une de vos installations permet de substituer un produit à un autre, utiliser un ensemble de produits à la capacité qui se rapproche le plus par sa composition de votre production de 2009.
- 6.2 Si cette mine ne fonctionnait pas à sa pleine capacité en 2009, quelle en était la principale raison? (S'il vous plaît, cochez les cases appropriées)
- |   |                              |   |                              |
|---|------------------------------|---|------------------------------|
| • insuffisance de commandes                   | 850 <input type="checkbox"/> | • fermeture temporaire de la mine                             | 854 <input type="checkbox"/> |
| • insuffisance de main d'oeuvre disponible    | 851 <input type="checkbox"/> | • démarrage d'une nouvelle installation                       | 855 <input type="checkbox"/> |
| • manque de matières brutes ou de fournitures | 852 <input type="checkbox"/> | • les stocks suffisants                                       | 856 <input type="checkbox"/> |
| • grève ou autre arrêt de travail             | 853 <input type="checkbox"/> | • autres raisons - (veuillez préciser) : <input type="text"/> | 857 <input type="checkbox"/> |
- 6.3 Si cette mine fonctionnait à plus de sa capacité en 2009, quelle en était la principale raison? (S'il vous plaît, cochez les cases appropriées)
- |                                    |                              |   |                              |
|------------------------------------|------------------------------|---|------------------------------|
| • demande accrue pour les produits | 858 <input type="checkbox"/> | • autres raisons - (veuillez préciser) : <input type="text"/> | 860 <input type="checkbox"/> |
| • les stocks insuffisants          | 859 <input type="checkbox"/> |   |                              |
- 6.4 La capacité de production de cette usine a-t-elle changé en 2009? (Changement relatif aux ressources, p. ex. usine, matériel et outillage, main d'oeuvre, etc.)
- Augmenté 870  • Diminué 871  • Aucun changement 872

Nom de la personne responsable de déclarer l'utilisation de la capacité (si différent du nom sur la page 5) (écrire en majuscules ou dactylographier)

Numéro de téléphone  -  -  poste

Combien de temps avez-vous mis pour compiler les données et remplir ce questionnaire? 098    heure(s) 099    minute(s)

**SI, DES DÉPENSES POUR D'AUTRES GROUPES D'IMMOBILISATIONS (CODES SE TERMINANT PAR 99) SONT DÉCLARÉES AUX SECTIONS 2 ET 5, VEUILLEZ EN DONNER UNE DESCRIPTION**

**Dépenses réelles 2009**

Code d'immobilisations		Description d'immobilisations	Code d'immobilisations		Description d'immobilisations
	9 9			9 9	
	9 9			9 9	
	9 9			9 9	

**COMMENTAIRES**

055

**Utilisation des données fournies :**

Les données recueillies par les enquêtes sur les immobilisations et les réparations paraissent dans les publications *Investissements privés et publics au Canada* – n° 61-205 au catalogue et *Dépenses en immobilisations par type d'actif*. Ces publications permettent à des analystes d'évaluer les emplois directs ou indirects, l'achat de matériaux et de services que peuvent créer les dépenses engagées pour de nouvelles immobilisations ou l'entretien de celles qui existent (*capacité de production*), et ce, pour chaque année, branche d'activité, province et territoire. La présentation des totaux publiés protège la confidentialité des données conformément à la *Loi sur la statistique*.

**Accords fédéraux-provinciaux sur le partage des renseignements :**

Afin d'éviter tout chevauchement d'enquêtes et de diminuer le fardeau de réponse, Statistique Canada a conclu des ententes de partage de renseignements pour cette enquête.

**En vertu de l'article 11** de la *Loi sur la statistique*, avec les bureaux de la statistique de Terre-Neuve-et-Labrador, de la Nouvelle-Écosse, du Nouveau-Brunswick, du Québec, de l'Ontario, du Manitoba, de la Saskatchewan, de l'Alberta, de la Colombie-Britannique et du Yukon. Statistique Canada adhère à l'entente en vertu de l'article 11 avec les bureaux provinciaux de la statistique qui ont des lois sur la statistique semblables à la loi fédérale. Ces bureaux provinciaux ont l'autorité de recueillir cette information et ont les mêmes normes de confidentialité et de pénalités pour divulgation d'information confidentielle que la *Loi sur la statistique* fédérale.

**En vertu de l'article 12** de la *Loi sur la statistique*, Statistique Canada a conclu les ententes de partage de données avec le ministère du Trésor provincial de l'Île-du-Prince-Édouard, le Bureau de la statistique des Territoires du Nord-Ouest, le Bureau de la statistique du Nunavut, le Bureau de la statistique du Yukon et Ressources naturelles Canada. Les ententes que nous avons avec ces organismes les obligent à tenir les renseignements confidentiels et à ne les utiliser qu'à des fins de statistiques et de recherche. En vertu de l'article 12, les répondants peuvent s'opposer au partage de leurs renseignements avec l'un ou l'autre de ces organismes en donnant un avis écrit au statisticien en chef et en retournant leur lettre d'opposition avec le questionnaire rempli dans l'enveloppe ci-jointe.

En conformité avec l'entente conclue en vertu de l'article 12 avec le Saskatchewan Department of Energy and Mines, Statistique Canada recueille l'information pour elle-même en vertu de la *Loi sur la statistique* et pour le Saskatchewan Department of Energy and Mines, conformément à *The Mineral Resources Act (Saskatchewan)*. En ce cas, les répondants ne peuvent refuser de partager leur information puisque la partie à l'entente est autorisée par la loi à obliger les répondants à fournir l'information.

Personne ayant rempli ce questionnaire : **(en caractères d'imprimerie)**

Prénom et nom de famille

Titre

Numéro de téléphone  -  -  poste  Numéro de télécopieur  -  -  -

Signature  Date de déclaration  AAAA  MM  JJ

**MERCI DE VOTRE COLLABORATION**